



DOSSIER DE PRESSE

OPÉRATION QUARTIER D'ÉTÉ

VENDREDI 3 JUILLET 2020



**PRÉFET
DU TERRITOIRE
DE BELFORT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quartiers d'Été 2020

Un programme d'activité ambitieux pour les jeunes des quartiers de la politique de la Ville

Le plan « quartiers d'été 2020 », annoncé par le ministre de la Ville et du Logement le 8 juin 2020, a pour ambition de faire de cette période estivale, qui s'ouvre dans un contexte exceptionnel, un temps d'éducation autant que de loisirs, un temps utile et ludique, pour les jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville qui ne peuvent pas partir en vacances et pour lesquels la crise sanitaire a été particulièrement difficile, entre le confinement et défi de la continuité éducative.

Il s'inscrit dans une logique de renforcement du lien social.

La stratégie mise en œuvre vise à

- lutter contre l'accroissement des inégalités sociales et territoriales
- à prévenir les incivilités et les actes de délinquance
- à inscrire d'ores-et-déjà les quartiers prioritaires dans la dynamique de relance

Des moyens financiers exceptionnels :

110 millions d'euros seront mobilisés au niveau national pour renforcer les activités et les services de proximité proposés aux familles de ces quartiers en complément des actions financées dans le cadre du contrat de ville.

200 millions d'euros pour l'opération vacances apprenantes.

Dans le Territoire de Belfort, **près de 300 000 €** seront affectées à ces actions.

6 objectifs pour un été d'apprentissage, de découverte et de solidarité :

Le plan repose sur six axes :

- 1/ le dispositif vacances apprenantes
- 2/ un renforcement de la présence des services publics et des professionnels de terrain
- 3/ le développement des actions de rapprochement entre la population et les forces de sécurité
- 4/ la valorisation des actions de solidarité
- 5/ la priorité donnée à la formation et à l'emploi
- 6/ l'amplification des dispositifs culturels et sportifs dans les quartiers.

Grâce à la mobilisation forte des services de l'État, opérateurs publics, collectivités locales et secteur associatifs, les enfants et les jeunes de 3 à 29 ans pourront profiter du dispositif « Quartier d'Été 2020 » dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

1/ VACANCES APPRENANTES

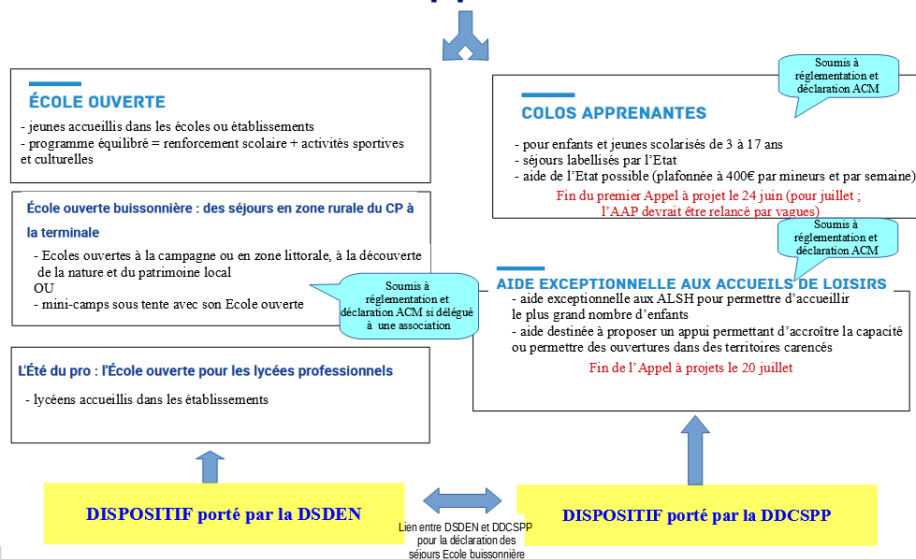
Un objectif pédagogique : lutter contre les retards qui ont pu s'accumuler pendant la période de confinement et les risques de décrochage en permettant à chaque jeune de bénéficier d'une aide et d'un accompagnement adaptés à sa situation pour aborder la rentrée prochaine dans les meilleures conditions.

Un objectif social : permettre aux enfants de vivre des moments enrichissants pendant leur été.

Les dispositifs :

- École ouverte : ouverture des écoles, collèges et lycées - notamment les lycées professionnels - pour proposer aux enfants pendant l'été du renforcement scolaire le matin et des activités culturelles ou sportives l'après-midi. Auparavant limité aux quartiers prioritaires de la ville, le dispositif est étendu sur tout le territoire à 400 000 élèves.
- Été du Pro : Les élèves de lycée professionnel pourront être accueillis dans leur établissement d'origine ou dans un établissement proposant un accès aux plateaux techniques nécessaires à leur formation initiale.
- École ouverte buissonnière : possibilité offerte aux enfants d'aller dans des Écoles ouvertes à la campagne ou en zone littorale à la découverte de la nature et du patrimoine local, ou de partir en mini-camps sous tente avec son École ouverte.
- Colos apprenantes : les collectivités territoriales pourront proposer à 250 000 enfants un départ en « colonies de vacances apprenantes » labellisées par l'État. Ces colonies offriront des activités ludiques et pédagogiques qui permettront aux enfants de renforcer savoirs et compétences dans la perspective de la rentrée prochaine. L'État apportera aux collectivités un soutien financier inédit de 400€ par jeune et par semaine. Ces colonies seront également ouvertes à toutes les familles qui souhaitent y inscrire prochainement leurs enfants sur une plateforme en ligne.
- Accueils de loisirs sans hébergement : mise à disposition gratuite et sur demande début juillet, pour tous les accueils de loisirs, de parcours pédagogique en ligne du CNED, du CP à la terminale. Une aide ponctuelle exceptionnelle de 30 millions d'euros sera également proposée aux collectivités territoriales afin de faciliter l'ouverture des accueils de loisirs, d'augmenter leurs capacités d'accueils ou de renforcer les contenus pédagogiques. Une attention particulière sera portée aux territoires et publics les plus fragiles.

vacances apprenantes = plusieurs dispositifs



Le dispositif
« Vacances

apprenantes » dans le Territoire de Belfort :

Écoles primaires ouvertes			
Louis Pergaud (REP+)	Belfort	Du 24 août au 27 août	20 enfants
Antoine de Saint-Exupery (REP)	Belfort	Du 24 août au 27 août	20 enfants
Raymond Aubert (QPV)	Belfort	Du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août	55 enfants
Hubert Metzger	Belfort	Du 24 août au 28 août (sauf le 26)	35 enfants
Victor Schoelcher (QPV)	Belfort	Du 24 août au 28 août	12 enfants + 222 l'après-midi
Louise Michel	Delle	Du 24 août au 28 août	40 enfants
Collèges ouverts			
Léonard de Vinci (REP+)	Belfort	Du 6 au 10 juillet	40 enfants
Simone Signoret (REP+)	Belfort	Du 6 au 10 juillet et du 24 au 28 août	60 enfants
Jules Ferry	Delle	Du 24 au 28 août	60 enfants
Chateaudun	Belfort	Du 24 au 28 août	30 enfants
École ouverte buissonnière			
Ecole de Petitfontaine (rural)	Petitfontaine	Du 17 août au 27 août - déplacement en Loire Atlantique	22 enfants

=> 11 établissements engagés dans la démarche (sur 36 au niveau de l'Académie).
=> Plus de 500 enfants bénéficieront de ce dispositif pour un budget total de près de 100 000 €.

Colos apprenantes :

6 dossiers concernant environ 262 jeunes issus des quartiers ont d'ores et déjà été labellisés lors du comité départemental de labellisation qui s'est tenu le 29 juin dernier sous la présidence du préfet et en présence des services de l'éducation nationale, de la DDCSPP et de la CAF.

D'autres dossiers colos apprenantes devraient être déposés pour des enfants issus de QPV. Un nouveau comité de labellisation se réunira courant juillet.

Au total près de 500 jeunes pourront bénéficier du dispositif pour un financement global de l'État de près de 200 000 €.

Les projets labellisés :

Objectif Égalité	séjour à Aisey (5 enfants) séjour à Saint Etienne les Remiremont (15 enfants) séjour à Vagney- Saint Jeoire (80 enfants)
Papillon Rouge	séjour en Corse (25 enfants) séjour à Sète (35 enfants)
OIKOS Jacques Brel	séjour à Saint Maurice sur Moselle (20 enfants) séjour à Lamoura (13 enfants)
CLE d'Offemont	séjour à Narbonne (7 enfants) séjour à Evian (7 enfants) séjour au Futuroscope (8 enfants)
Conseil Départemental	séjours pour 151 enfants dont 47 enfants issus de QPV

2/ RENFORCER LA PRÉSENCE DES SERVICES PUBLICS SUR LES QUARTIERS

10 médiateurs, recrutés sur une période de 4 mois avec un financement Etat **de 108 000 €**, interviennent depuis le mois d'avril chaque jour sur les quartiers en soirée de 21h00 à 1h00.

Leur action s'inscrit ainsi en continuité de celle menée en journée par les 5 médiateurs de la Ville de Belfort et les 9 éducateurs de prévention du Département.

En complément, de nouvelles **conventions adulte-relais** pourront également être conclus au titre de l'enveloppe supplémentaire de 58 contrats alloués à la Région par l'ANCT.

Créé par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, le programme Adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les zones urbaines sensibles et les territoires prioritaires des contrats urbains de cohésion sociale. Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la

médiation.

C'est un dispositif national qui permet de lutter contre toutes les formes d'exclusion dans les quartiers en difficulté. L'adulte-relais est un médiateur social. Il a vocation à favoriser le lien social entre les habitants des quartiers prioritaires, les services publics et les institutions.

L'attribution d'un poste d'adulte relais est formalisée par une convention entre l'État et les organismes susceptibles de bénéficier du dispositif.

Le Territoire de Belfort compte actuellement 26 conventions adultes-relais dont 6 nouvellement attribuées dans le cadre de Quartier d'Été.

3/ SOUTENIR LES ACTIONS CIVIQUES ET DE TRANQUILITE PUBLIQUE

La police Nationale poursuivra cette année encore son partenariat mené avec la Ville de Belfort et la prévention routière pour accompagner des jeunes dans le passage du permis AM nécessaire à la conduite de cyclomoteur.

Le délégué à la cohésion police-population poursuivra son action pour renforcer les liens entre la population, les acteurs de terrain et les services de police.

4/ VALORISER LES ACTIONS DE SOLIDARITE

Beaucoup se sont développées en proximité pendant la période de confinement.

Cela se traduira localement par

- un renforcement du soutien aux associations de grande proximité grâce à la mobilisation d'un budget de 60 000€ supplémentaires pour venir en soutien des initiatives nouvelles pour la période estivale
- la réorientation des crédits FIPDR vers les quartiers pour soutenir les actions à destination des jeunes, des personnes vulnérables

5/ DONNER LA PRIORITÉ A L'EMPLOI ET A LA FORMATION

Le lancement du dispositif Cité de l'emploi dans le département est prévu pour le mois d'octobre.

La cité de l'emploi n'est pas un dispositif supplémentaire.

Action innovante et expérimentale, la cité de l'emploi a pour essence de mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels et de proximité, et surtout ceux qui de prime abord ne travaillent pas habituellement de concert (associations d'habitants, mamans relais,...).

Le dispositif tend à engager une démarche partenariale de construction du projet « cité de l'emploi » en se concentrant pour les premières cohortes sur les publics qui concentrent de multiples freins et que les accompagnements existants peinent à insérer ou intéresser.

Elle passe nécessairement par une phase de diagnostic partagé des enjeux, des objectifs et des moyens.

6/ DÉVELOPPER LA CULTURE ET ENCOURAGER LE SPORT

Le dispositif du CDOS « prends ta licence » et le déploiement prochain de « Fête le mur »,

viendront compléter l'offre de stage sportif d'été proposé chaque année par la ville.

*Prends ta licence est une opération pilotée par le CDOS90 et mise en place dans le Territoire de Belfort grâce à un **financement de l'État de 10000 €** accordé au titre des crédits de la politique de la ville. Cette action vise à faciliter la pratique sportive des habitants des quartiers prioritaires par une prise en charge totale ou partielle du coût de l'inscription.*

Fête le Mur est une association d'éducation et d'insertion par le sport qui œuvre dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville avec pour mission de permettre aux enfants dès 5 ans et aux jeunes de ces quartiers d'avoir accès à la pratique du tennis, de bénéficier d'une licence FFT gratuite, et d'être encadrés et entourés par des éducateurs et des entraîneurs de tennis, diplômés.

Des visites patrimoniales seront également organisées avec l'objectif de mieux faire connaître aux jeunes l'Histoire de leur ville, de leur quartier.

Enfin un projet amorcé avec la DRAC d'installation de micro-folie, musée numérique de proximité pourrait intégrer l'offre culturelle.